

ACCUSES DE RECEPTION

Joliette, 23 mai, 1910.

M. L. J. D. Papineau,
Sec.-Gén. Alliance Nationale,
Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai dûment reçu un chèque de \$50, pour pen-
sion de 70 ans, aussi mon extrait de baptême.
Mes remerciements sincères vous sont ac-
quis pour le règlement de cette affaire.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

A. FONTAINE.

P.S.—Mon certificat de dotation est reçu.

A. F.

St-Louis de Gonzague, 2 juin, 1910.

M. L. J. D. Papineau,
Sec.-Gén. Alliance Nationale,
Montréal.

Cher Monsieur,

Je vous retourne le certificat du défunt confrère, Ludger, Eugène Gladu, acquitté par la bénéficiaire. Madame Gladu doit vous envoyer une reconnaissance de la promptitude avec laquelle vous avez réglé sa réclamation.

Veillez croire à mes sentiments d'estime
et de dévouement.

J. O. DAGENAIS, Ptre, Sec.

Joliette, 28 Janvier 1910.

M. L. P. D. Papineau,
Sec.-Gén. Alliance Nationale.

Cher Monsieur:—

J'ai reçu votre chèque de \$1,000.00 en paie-
ment du certificat de dotation de feu Joseph
H. Guilbault, mon frère.

Je vous sais gré de la promptitude avec la-
quelle vous avez faits droit à ma réclamation,
et je vous prie d'agréer mes meilleurs remer-
ciements.

Votre bien dévoué,

I. ALEX. GUIBAULT,
Cessionnaire.

Au Sec.-Gén. de l'Alliance Nationale.

J'ai le plaisir d'accuser réception par l'en-
tremise de M. J. A. Doré, percepteur du B. P.
de Lac au Sables, No 245, d'un chèque au mon-
tant de \$1,000, en paiement du certificat de
dotation dont feu mon fils, Maurice Morin,
était porteur.

Je me plais à reconnaître que l'Alliance Na-
tionale, paie promptement et libéralement ses
assurés; et que la manière dont les officiers
du B. P. de Lac au Sables, s'acquittent de leurs
devoirs est toute à leurs louanges.

TREFLE MORIN.

CERCLE ST-JEROME, No 15

St-Jérôme, 5 mars, 1910.

M. L. J. D. Papineau, Sec.-Gén.,
Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur,

M. Belisle, substitut du Président Général,
m'a remis le chèque d l'Alliance Nationale,
pour cent piastres (\$100) qui me sont payés
comme pension pour ma 70ème année et ac-
crite de mon certificat de dotation, No 698.

Veillez agréer mes remerciements,

Votre dévoué,

FREDERIC CHARBONNEAU.

L'ALLIANCE NATIONALE

CONSEIL GENERAL

Etat Financier

AU 31 MARS 1910.

CAISSE DE DOTATION

Recettes	
Contributions, \$18,618.15. — Inté- rêts, \$28.61	19,446.75
Balance	1,001,886.56
	\$1,021,133.32

Déboursés

Bénéficiaires de — membres décédés, 7,000.00	
Invalides, \$... — Pension 70 ans, \$150.00	150.00
Cse Gén., (5%), \$930.91. Divers, \$...	930.91
Balance	1,013,052.41
	\$1,021,133.32

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Recettes	
Contributions, \$1,495.80. — Intérêts, etc., \$50.67	1,546.47
Balance	31,318.45
	\$ 32,864.92

Déboursés

Indemnités, \$1,769.11. — Rembourse- ment, \$4.00	\$ 1,773.11
Divers, \$... — Cse. Gén., (5%), \$74.79	74.79
Balance	31,017.02
	\$ 32,864.92

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Recettes	
Dépôts, \$3,058.29. — Intérêts, \$59.00	\$ 3,117.29
Balance	70,735.48
	\$ 73,852.77

Déboursés

Cercles	\$ 1,618.41
Balance	72,234.36
	\$ 73,852.77

CAISSE GENERALE

Recettes	
Cse. Dot. & Mid., (5%)	\$ 1,005.70
Rétrib., \$151.50. — Drt. & Hon., \$143.00	294.50
Revue, \$25.17 — Fournt, \$200.81	225.98
Assce. Off., \$4.74. — Divers, \$445.32	450.06
Balance	\$ 1,976.24
	\$ 4,701.52

Déboursés

Poste, etc., \$8.00. — Papeterie, etc., \$13.80	\$ 21.80
Loyer, \$125.00. — Salaires Empl. Bur., \$...	125.00
Divers, (Bur.) \$28.89. — Off. Gén. (Rémunr.) \$...	28.89
Fournitures, \$48.75. — Revue, \$598.78	645.53
Organisation, \$15.90. — Propagande, \$496.00	511.90
Inspection, \$173.45. — Enquêtes, \$33.60	207.05
Remboursement, \$10.00. — Divers, \$290.98	216.98
Mobilier, \$... — Session C. G. \$...	
Balance	\$ 1,757.15
	\$ 4,920.61

RESUME

Caisse de dotation, surplus	\$1,013,052.41
Caisse des Malades, surplus	31,017.02
Caisse d'Epargne, surplus	72,234.36
Caisse Générale	4,920.61
	\$1,121,224.40

PLACEMENTS DE FONDS

Fabriques	\$ 54,900.00
Municipalités scolaires	47,490.64
Municipalités	36,000.00
Prêts Hypothécaires	933,436.50
Dépôt, Gouvernement, N.B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Na- tionale, et d'Epargnes de la Cité et du district de Montréal	3,520.55
Cercles	60.00
Immeuble	36,445.52
	\$1,121,853.21
Cercles, etc. Surplus, remises	628.81
	\$1,121,224.40

Attesté, à Montréal, 30 avril 1910.

L. J. D. PAPINEAU,
Secrétaire-Général.

ALFRED ST-CYR,
Trésorier-Général.

Certifié correct
O. BOURDON,
J. A. MIGNAULT, Auditeurs.

ENCYCLOPEDIE

Dès qu'un homme devient célèbre, tout ce
qu'il dit, tout ce qu'il écrit devient grand et
sans pareil. Alors, la course effrénée des
éditeurs commence; c'est à qui annoncera
le premier pour acheter et publier tous les ges-
tes de l'idole fétiche..... jusques à quand?
O vanité!

* * *

Il y a dans le monde civilisé, 481 systèmes
sténographiques.

AVIS AUX MEMBRES MALADES

Formalités à remplir

3-AVIS DE MALADIE (formule No 6)

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie,
au secrétaire de cercle, si le membre malade
est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257,
262, 263 des statuts); lorsque le membre est inscrit
à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné
au Secrétaire-général et doit être accompagné d'un
certificat de médecin attestant la nature et cause de
la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis
est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La for-
mule No 6 est reproduite dans la version imprimée
més et perforés qui peuvent être détachés de ces li-
vres de statuts, immédiatement avant la table des matie-
res; elle est aussi reproduite dans la plupart des li-
vrets de reçus des membres, sur des feuillets impré-
vés pour donner l'avis requis.

2-CER. FICA DE MEDICIN (formule No 8)

Ce certificat doit être produit à la direction de la
caisse, tous les 30 jours, au moins par les membres
malades inscrits à la Caisse Centrale des malades
(265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des
malades qui résident ou séjournent en dehors d'une
circonscription de visite (art. 261 et 262). Ceux qui
négligent de fournir ce certificat tel que requis, sont
déchés du droit de réclamer l'indemnité depuis la da-
te du dernier certificat présenté. La Société a inté-
rêt à suivre ses malades et à être renseigné conven-
ablement, au moins tous les mois, sur leur état de
santé.

3-DECLAMATION (formule No 5)

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indem-
nité qui lui est due, il doit en faire la demande sur
la formule précitée, — et produire un certificat du Mé-
decin (6B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la
période pour laquelle l'indemnité est réclamée.—Lors-
que le membre réside ou séjourné en dehors d'une
circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa ré-
clamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix
(formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des
Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle
ou bureau de perception est établi, doit communiquer
sa réclamation, à son cercle ou au Comité de Surveil-
lance de son B.P. pour approbation, avant de l'adres-
ser au Conseil Général.

4-ARTICLE DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisse locale des malades: 208, 208A, 241,
258, 264A à 264.(B) Pour Caisse Centrale des malades: 247, 249, 265A,
265, 268, 269, 280, 285 et 296.

5-FORMULAIRE (où se le procurer)

Les cercles doivent fournir à leurs membres des
exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lors-
que requis, ils se font un devoir de prêter assistance
à leurs membres malades pour qu'ils remplissent com-
venablement les formalités nécessaires.

Les membres du bureau de perception doivent s'y
dresser au Secrétaire général. Toutefois, les percep-
teurs de ces bureaux doivent toujours avoir en main
des exemplaires de toutes les formules dont les mem-
bres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville et
paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est
pas répété.

Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas
en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous
ne mentionnons pas l'adresse. Toutefois, les percep-
teurs de ces bureaux doivent toujours avoir en main
des exemplaires de toutes les formules dont les mem-
bres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 p
ligne ou partie de ligne d'imprimé.

No 1-CL. ST-JOSEPH, Montréal: Prés. Joseph
card, 557 St-Antoine; Md.-E., G. Larin, 383 St-Denis
S. A. O. Bourdon, 201 Versailles; S. E., Ant. Guy
115 Notingham. Réunions, 2e et 4e lundi, 8 hrs p.m.
sous-sol, église St-Joseph.

No 2-CL. BEAUHARNOIS; Jos. Fortier, S.A.; And
Leduc, S.F. Réunions, 2e mardi, 8 hrs p.m. Salle Vack
No 5-C. VILLE MARIE, Montréal; S.A., Ed. Be-
let, 2326 St-Jacques; S.F. D. Deschamps, 754 Riv.
S. J. Girard, Md.-E., 806 Dorchester O. Tél. Up 24
Réunions 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Raby, 98
Fulford.

No 6-CL. SAC

Rév. F. L. T. Adam

sant, 683 Champlain

Plessis; S. A., J. R.

Dufault, 784 Ontario

Plessis. Réunions, 2

St-Vincent de Paul,

No 7-CL. ST-AN

J. Boileau, S. F.,

mercredi, 7 1/2 p.

No 8-CL. ST-PI

nard, 1186 St-André

Hubert. Réunions,

Dionne, 784 Ste-Cat

No 9-CL. STE-G

A. Aldric, Boileau,

Libéran. Réunions,

notaire Libéran.

No 10-CL. ST-CH

pelle, 220 Centre; M

bain; S. A., N. Béli

872 Centre. Réunions

No 12-CL. ST-HE

17 Langevin; J. A.

P. G. Poirier, S.F.,

baud, Md.-E., 1901

773. Réunions, 2e

Joseph, 1883 Notre-D

No 13-CL. ST-JA

T. J. E. LaFontain

3e samedi, 3 h. p.

No 15-CL. ST-JE

Thibaudeau, S.F.,

dimanche, 11 h. p.

No 16-CL. ST-M

R. Smith; S.F., Ab

manche, salle Doucet,

No 22-CL. ST-LO

Durnin, S. A., Art.

nier vendredi, 7h. p.

No 24-CL. NOTR

Perrot; Joseph, Alon

3e dimanche, 2 1/2 h.

No 25-CL. LARO

Duchesneau; S. F.,

7:30 hrs p. m., édific

No 26-CL. ST-L

pelain, M. Pabé J.

Em. Gauthier, S. A.

No 29-CL. HOCH

192 Joliette; W. Des

2e et 4e merc., 8h. p.

No 31-CL. MOU

Amédée Dugas, P.

gelbert Forget, S. F.

No 34-CL. SALA

Chate; S. F., Léop

salle Monette, rue Ste

No 37-CL. CONT

S.F., J. A. Cormier,

No 42-CL. ST-VIN

Laplante, 12 Fullum;

Dr. F. Lévis, Md.-E.

8h. salle Granger.

No 44-CL. ST-LO

loux, 909 de Montigny

St-Hubert, Réun. 1er

571 rue Barr.

No 46-CL. RIGAU

Jules A. Desjardins,

bureau J. A. Desjardins

No 49-CL. JACOU

S. A. Ashby, S. F.,

8 h. salle Union, St-Jo

No 50-CL. ST-G

P. E. Sylvestre; S. F.

No 54-CL. ST-JE

E. Derome, S.F., et

dern. jeudi, 7 hrs p.

No 58-CL. STE-B

parois; S. F.; N. B.

manche, 3 hrs p.m.

No 60-CL. SOUL

Roch Leroux, Cana-

dière. Réun. dernier

tit, 8 hrs p.m.

No 64-CL. NOTR

Pitre, 26 Britania; S. F.

Réun. salle Lafèche, r

No 65-CL. ST-FRS

Médard Forest; S. F.

dernier mercredi chez le

No 66-CL. L'APRA

F. J. d. Hébert. Réun.

No 67-CL. ST-HYA

P. S. A., 7 St-Denis;

des, Dr J. A. Viger, 1

1e merc. 86 St-Simon,

No 69-CL. S. GEOR

fortune, P., 634 Ste-Cat

180 Adam, Viauville;

Réun. 3e lundi, 8 h. p.

No 72-CL. ST-BAR

Pres. Rév. Régis Bon-

pelin, Joseph Joinville;

Dumontier; S. F., Ch.

No 78-CL. ST-JEAN

Carier; S. F., A. E. J.

Réunions, 2e et 4e merced

No 79-C. BOURGE

sonneuve; Tél. E. 3765.

Thérèse E.

No 80-CL. PIERRE

S.F. R. Shooner. Réun.

No 82-CL. ST-CASH

A. Lacroix, S.F., et 3

lundi, 7:30 hrs p.m., sal

No 92-CL. ST-JOAC

Aichoncoeur; S. F., H

siez du mois, édifice Bé

No 94-CL. N.-D. DE

Anglois, S. A., 138 F.